

S'EXPRIMER

Parkorama : L'architecture citoyenne en mouvement



Artistique

Scientifique

Transversal

Architecture Danse

Objectifs pédagogiques

Interroger les notions d'architecture, de paysages urbains, à partir d'un voyage en transports en commun (Tram...), et de la visite d'espaces publics, parkings et parcs. Savoir débattre, argumenter pour un procès d'architecture sous forme de battle. Traverser une expérience du mouvement en écho à cette visite, et revisiter les gestes de ces espaces fonctionnels vers une restitution artistique.

Descriptif de l'action

Un architecte et un paysagiste du CAUE, proposent sur une journée, une sensibilisation ludique, et citoyenne, autour des parcs et parkings de la métropole, le long du parcours du tramway : balade urbanistique « Le Parkorama ». Après une lecture de paysage et l'analyse des sites et de documents, les élèves répartis en deux groupes (un groupe parcs, un groupe parkings) procèdent à une joute orale chronométrée sous forme de "battle" pour une défense argumentée de leur site et ce, à chaque étape de cette balade. Elle pourra prendre une coloration artistique par des battles en mouvement « brigades d'interventions chorégraphiques »

Niveaux concernés par l'action :

Elèves de collège et lycée (LGT ou LP)

Étapes de l'action

1) Sensibilisation en classe aux notions d'architecture, de citoyenneté et de développement durable. Possibilité d'un travail sur l'architecture et le mouvement par une mise en écho physique et artistique, en présence d'un artiste (6h d'intervention artistique), dans l'établissement et in situ.

2) Phase de développement, de réalisation/restitution

Journée de balade urbanistique « Parkorama » avec le CAUE, pour une mise en situation guidée et une expérimentation ludique, argumentée et éclairée, d'un procès d'architecture sous forme de battles. Les élèves pourront également au cours du parcours proposer des mises en mouvement de ces battles sous forme de "brigades d'interventions chorégraphiques".

Financement :

Présence gratuite du CAUE

Une demande à la Drac Nouvelle Aquitaine pourra être sollicitée par une structure culturelle pour co-financer les interventions artistiques.

La Région Nouvelle Aquitaine, Conseil Départemental, peuvent être sollicités au titre des appels à projet

Coût pour l'établissement

L'établissement fiancera sur ses fonds propres les transports (tram) et 200€ pour le co-financement des interventions artistiques.

Place de l'action dans le PEAC

L'interdisciplinarité, l'ouverture vers l'extérieur et le partenariat artistique et culturel enrichissent concrètement les apprentissages et nourrissent le PEAC

PARTENAIRES CULTURELS :

[CAUE de la Gironde](#)

[La Manufacture CDCN Bordeaux Nouvelle Aquitaine](#)

PARTENAIRES INSTITUTIONNELS :

DAAC du Rectorat de Bordeaux

Canopé33 / Conseil Départemental / Région Nouvelle

Aquitaine / DRAC Nouvelle Aquitaine

Inscriptions :

Inscription sur le site DAAC : le chef d'établissement recevra par la suite un récapitulatif de l'ensemble des actions académiques sur lesquelles son établissement a été retenu.

Renseignements :

Patrick Bosc, professeur-relai DAAC pour l'architecture : patrick.bosc@ac-bordeaux.fr

Nathalie Ferrier, Conseillère académique Arts et Culture : nathalie.ferrier@ac-bordeaux.fr

05 57 57 35 90 - DAAC rectorat de Bordeaux.

CDCN Nouvelle Aquitaine Dorra Ben Chaabane professeure relai danse 33 :

relais.daac@lamanufacture-cdcn.org

